

1 VOS COORDONNÉES

Nom de l'organisme : _____

Adresse postale de l'organisme : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Adresse de facturation si différente : _____

Nom complet du contact : _____

Adresse e-mail : _____

Numéro de téléphone : _____

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE COMMERCIAL

Numéro du bon : _____

Suivi par : _____

Date de réception : _____

Date d'envoi du voucher : _____

Par Chorus Pro

2

Par chèque bancaire

À L'ORDRE DU PARC DU COQ À L'ÂNE

Par virement SEPA

IBAN : FR76 1551 9391 1200 0215 7110 121

VOTRE PROJET DE VISITE

3 Indiquez ci-après votre date de venue _____ de _____ à _____

4 Choisissez parmi les gammes tarifaires ci-dessous celle(s) que vous souhaitez, puis calculez le coût total.

	Tarif TTC par pers.		Nombre de pers.		Total TTC (TVA 10,00%)
Visite libre du parc + jeu de piste + accès aux animations + surprise savonnée ⁽¹⁾					
TARIF RÉDUIT OU ENFANT <i>Enfant de 3 à 10 ans inclus. / Tarif réduit : PSH ou étudiant, sur justificatif.</i>	6,00 €	x		=	
PLEIN TARIF	9,00 €	x		=	

(1) Durée indicative : de 2h à 4h. Possibilité de rester sur place toute la journée. Surprise savonnée uniquement pour les enfants payants. À partir de 20 pers.

Visite guidée et commentée du parc et de la savonnerie artisanale du domaine ⁽²⁾					
TARIF UNIQUE	9,00 €	x		=	

(2) Durée indicative de la prestation : 2h/2h30. Accès à la boutique « Savons, saveurs & souvenirs » possible. De 20 à 50 pers.

Visite guidée et commentée de la savonnerie artisanale du domaine ⁽³⁾					
TARIF UNIQUE	8,00 €	x		=	

(3) Durée indicative de la prestation : 1h/1h30. Accès à la boutique « Savons, saveurs & souvenirs » possible. De 20 à 50 pers.

ACCOMPAGNATEUR GRATUIT <i>Le conducteur du car uniquement, sur présentation de sa feuille de route.</i>		x		=	GRATUIT
---	--	---	--	---	----------------

 6 J'accepte et déclare avoir pris connaissance des **CGV jointes.**

5

COÛT TOTAL DE VOTRE PROJET

En complétant ce bon de commande, vous consentez à la collecte et au traitement de vos informations personnelles conformément aux lois et réglementations en vigueur sur la protection des données. Nous tenons à vous assurer que toutes les informations recueillies seront exclusivement utilisées dans le cadre de la présente commande. Ces données seront strictement confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées, vendues ou transmises à des tiers sans votre consentement explicite, sauf si la loi l'exige.

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant la manière dont vos données sont traitées, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : com@ducoqalane.fr. En soumettant ce bon de commande, vous acceptez ces conditions.

7

BON POUR ACCORD
Date, signature & cachet



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & DE RÉSERVATION

Applicable aux groupes et tribus du 05/04 au 03/11/2025

Les présentes conditions générales de ventes ont vocation à régir les relations entre le client et le Parc Du coq à l'âne, marque de l'Entreprise individuelle Monsieur Olivier CORNET, dont le siège social se situe au 12 Rue du Moulin 79210 SAINT-GEORGES-DE-REX, immatriculée sous le numéro de SIRET : 408 396 711 00058. La réservation ou achat effectué via le présent site, par courriel ou par téléphone implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres clauses et conditions.

Est considéré comme un groupe toute entité, agence, comité d'entreprise, association, club, rassemblement de personnes, etc. de plus de 20 personnes dont le prix fait l'objet d'un devis ou règlement global.

Est considéré comme un acheteur toute personne physique ou morale qui réserve et/ou achète un séjour, une activité, une visite, une prestation repas proposé par le Parc Du coq à l'âne pour le compte d'un groupe.

Toute réservation d'un séjour, une activité, une visite, une prestation repas implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur des présentes conditions générales qui prévalent sur toutes autres clauses et conditions.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

L'acheteur est informé que le formulaire de devis / pré-réservation disponible sur le site ne permet pas une réservation avec paiement en ligne. Pour effectuer une demande de réservation concernant un groupe, il est recommandé de prendre directement contact avec le Parc Du coq à l'âne aux coordonnées indiquées à la rubrique « Nous contacter » ou « Service commercial » du site ou suivant le formulaire de contact sur les pages dédiées à chaque type de groupes sur le site.

L'offre de prix établie à la demande de l'acheteur est valable 1 mois à partir de la date indiquée sur le devis. Elle garantit à l'acheteur le tarif proposé, sous réserve de disponibilité au moment de la confirmation de réservation. La confirmation de réservation doit intervenir au minimum 14 jours avant l'avènement de la ou les prestation(s).

Afin de confirmer sa réservation, l'acheteur devra nous retourner, avant la date indiquée sur le devis, un (1) exemplaire du devis et des conditions générales de vente dûment datés et signés avec la mention « bon pour accord ». Ces documents devront obligatoirement être accompagnés du paiement des arrhes prévues à l'article « Arrhes et facturation », si le devis mentionne le versement d'arrhes.

Cette proposition commerciale ne garantit pas une réservation des espaces et prestations concernés.

Seule une confirmation écrite de votre part, par la signature du devis ainsi que le versement des arrhes (si mentionnés sur le devis) nous permettront de réserver définitivement la ou les prestations souhaitées.

Notre devis est établi en fonction de votre demande spécifique que vous avez mentionné en remplissant le formulaire de pré-réservation propre à chaque type de groupe. Si vous veniez à changer le contenu de votre programme, nous nous réservons le droit de vous demander à nouveau de compléter, signer et tamponner le formulaire de pré-réservation et/ou de modifier notre offre tarifaire en conséquence

ARRHES ET FACTURATION

Si mentionné sur le devis, un arrhe égal à 50% du montant total TTC indiqué sur le devis sera requis à la signature du devis et avant la manifestation.

Le règlement des arrhes devra s'effectuer par chèque à l'ordre du Parc Du coq à l'âne ou par virement bancaire sur le compte suivant :

Crédit Mutuel - Monsieur CORNET Olivier
IBAN : FR76 1551 9391 1200 0215 7110 121

Le règlement des extras et autres prestations réclamées individuellement par un membre du groupe, sera effectué directement par la personne concernée à la réception avant son départ (paiement individuel). À défaut de règlement par un ou plusieurs membres du groupe de prestations réclamées en sus des prestations incluses au contrat, la facture sera adressée à l'acheteur qui s'engage à la régler à sa date d'échéance. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Nos prix et tarifs sont exprimés en Euros.

Les factures sont payables à la date d'échéance qui y figure. En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées, correspondantes à trois fois le taux annuel d'intérêt légal en vigueur calculé depuis la date d'échéance jusqu'à complet paiement du prix. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à notre égard, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Le paiement d'une taxe de séjour pourra être demandé sur place en cas de location d'hébergement(s).

CONDITIONS D'ANNULATION

Conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut pas être exercé.

Toute annulation doit être confirmée et justifiée auprès de notre Réception par courrier ou e-mail.

Outre les arrhes versées (si mentionnées sur le devis), restant acquises au Parc Du coq à l'âne, toute annulation totale ou partielle par le client entraînera des pénalités selon les modalités suivantes :

A partir de J-3, toute annulation ou modification partielle donne lieu à une facturation totale de tout le Chiffre d'Affaire confirmé.

FORCE MAJEURE

Notre Entreprise ne pourra être tenue responsable dans le cas où la non-exécution de l'une de ses obligations résulte d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 1218 du Code civil. En cas de survenance d'un cas de force majeure, les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

LITIGES

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales est soumis au droit français.

Les éventuelles contestations et réclamations qui pourraient naître à l'occasion de la manifestation devront être formulées par écrit et adressées à notre Entreprise dans un délai maximum de 7 jours après la fin de la manifestation/hébergement.

En cas de contestation avec un client agissant en tant que professionnel, relative à l'exécution du contrat de fourniture de prestations, à l'interprétation ou l'inexécution des clauses et conditions ci-dessus indiquées, les tribunaux compétents seront ceux soumis au droit français.